28e ANNÉE N° 2241 PARAIT LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'Influence Française

L'article qu'on va lire est dû à la plume d'un ami politique de M. Clémenceau, M. Louis Martin, sénateur du Var. Il a paru dans le *Petit Provençal* du 7 septembre 1910. C'est un hommage rendu à M. Delcassé, ministre, que le pays n'a pas oublié.

A l'occasion d'une commande de navires faite à l'Allemagne par la Turquie, André Lefèvre constatait, avec infiniment de raison, et un regret que nous avons tous partagé, que notre influence s'amoindrissait en Orient. La Turquie, notre antique alliée, glisse lentement du côté de l'Empire germanique. Lorsque on reprocha à François 1er d'avoir avant tous les autres princes de l'Europe, tendu la main au Turc et fait offrir au monde le spectacle inédit de la fleur de lys unie au croissant, il eut raison de dédaigner ce grief : il fallait des amis à la France, elles les prenait où elle les trouvait. Cette politique porta ses fruits, en imposant aux ambitions de Charles-Quint un insurmontable obstacle.

Ces temps sont loin. Peut-être eût-il été bon de ne pas perdre de vue cette histoire et de se souvenir que la France, à travers toutes les vicissitudes de sa destinée, non seulement dans ses temps de gloire, mais aux heures les plus tragiques, s'est efforcée de maintenir toujours intact son prestige en Orient,

Elle a affaire, il est vrai, à un adversaire considérable et d'autant plus à redouter qu'il possède, au degré suprême, l'art d'enchanter ceux qu'il veut séduire L'empereur Guillaume est mal connu de la France. Les uns le jugent d'après ses vieilles et retentissantes déclarations, les autres, frappés de son désir, maintes fois manifesté, de se rapprocher de la France, le considérant comme éminemment désireux de venir à nous. Les uns et les autres, si notre sentiment est exact, s'éloignent également de la vérité.

Le kaiser, et tout ce que nous savons de lui confirme cette appréciation, nous paraît un homme très avisé, très au courant de tous les détails de son empire, très diplomate, voyant nettement son but, le poursuivant par de multiples moyens, toujours appropriés aux circonstances, mais fermement résolu à l'atteindre coûte que coûte. Homme du monde très prenant, très adroit, il a reçu avec la plus exquise courtoisie nos artistes et nos hommes d'Etat avec une cordialité de grande allure qui lui a concilié ceux-ci et celles-là. Mais si on l'observe de près, si on cherche la vérité sous les fleurs, il est facile de voir que sans nourrir aucune hostilité systématique contre la France, il entend assurer à l'Allemagne la prépondérance du monde, heureux si la France s'associe à ses efforts, décidé à se passer d'elle, si elle refuse de les seconder, et même à les réaliser contre elle si elle les contrarie.

Je crains que la façon dont nous nous sommes débarassé de M. Delcassé sur un froncement de ses sourcils n'ait guère augmenté notre prestige à ses yeux, ni devant l'Europe. Il semble même que la politique, si essentiellement française de M. Delcassé, si féconde, si inspirée de nos veilles et grandes traditions, n'ait pas été suivie avec la régularité nécessaire. L'œuvre ébauchée est restée au même point Débarassé de l'éminent homme d'Etat qui avait su changer en amitié pour la France la froideur de certains de nos voisins et qui était parvenu à consolider ou créer les alliances et ententes cordiales qui doublent nos forces, le kaiser s'est attaché à miner avec infiniment d'adresse, l'édifice qui l'offusquait. La mort d'Edouard VII n'a pas nui à ses dessins. D'autant plus, il faut bien le dire, qu'après le roi d'Angleterre c'était certainement le kaiser qui détenait l'influence capitale en Europe.

Tout ceci devrait nous rendre circonspect, attentifs aux évènements extérieurs Hélas nous ne cessons de le déplorer. il n'y a pas en France d'opinion publique en matière extérieure. Quelques articles, de loin en loin, dans la presse ; quelques discours de très loin en très loin au Parlement, une émotion généralement exagérée, quand surgit inopinément une complication imprévue, émotion qui se dissipe aussi rappidement qu'elle est née, et c'est tout ce que nous concédons aux préoccupations du dehors. Nous sommes des pacifistes, nous estimons que la guerre est le pire des fléaux qui puissent frapper l'humanité, nous entendons que l'influence française soit une influence de civilisation, de paix et d'harmonie. C'est pour cela que nous voulons la France forte, forte et considérée dans le monde. Lorsque nous constatons que faute de donner aux affaires extérieures l'attention soutenue et réfléchie qu'elles méritent, nous laissons cette influence s'évaporer et céder la place à d'autres influences plus belliqueuses, lorsque sortis de notre pays nous nous apercevons à chaque voyage que le champ d'action français s'est encore retréci, nous le déplorons pour notre patrie et pour l'humanité et nous demandons à nos concitoyens d'accorder enfin à ces problèmes de politique étrangère si essentiels, si vitaux, toute l'attention qu'ils sollicitent.

LOUIS MARTIN,
Sénateur du Var.

La Récolte du Blé

Notre confrère le *Bulletin des Halles* vient de publier les détails de son estimation de la récolte du blé en France en 1910. Il est encore plus pessimiste que le *Marché Français*.

Il évalue cette récolte à 89.803.200 hectolitres, pour une superficie ensemencée de 6.530 940 hectares, soit un rendement moyen à l'hectare de 13 hectolitres 75 contre 19,12 en 1909 (chiffre officiel) et le poids total à 67.226.800 quintaux, soit un poids spécifique moyen de 74 kil. 97 à l'hectolitre, contre 77,87 l'an dernier, d'après l'évaluation officielle.

Rappelons que le *Marché Français*, organe de l'Association générale de la meunerie, avait indiqué, pour la récolte totale, le chiffre de 73.280.711 quintaux, ou 98.544.444 hectolitres.

Le *Bulletin des Halles* fait remarquer que la plupart des blés, cette année, renferment une proportion exceptionnelle de graines étrangères et de grain maigre, et il évalue le déchet qui en résultera à 5 o|o du nombre d'hectolitres récoltés. Il ne resterait donc que 85 millions 313.040 hectolitres de blé bon pour la mouture, soit 63.959.185 quintaux. En ajoutant à ce chiffre celui des quantités reportées au 1er août dernier, soit 9 millions d'hectolitres ou 7 millions de quintaux, et celui des importations probables fournies par les excédents des récoltes algérienne et tunisienne, soit 1.500.000 hectolitres ou 1.700.000 quintaux, le total de nos ressources serait de 95.813.040 hectolitres ou 72.129.185 quintaux. Nos besoins consommation proprement dite, (besoins industriels et semences) étant évalués à 123 millions d'hectolitres ou 94 millions 710.000 quintaux, le déficit serait de 27.186.960 hectolitres ou 22.580.815 quintaux, que par conséquent il faudrait importer.

Dans quatre ou cinq jours, nous auront enfin l'estimation officielle du ministère de l'Agriculture. C'est M. Vassilière qui l'a promis à M. Briand.

UN MECONTENT

Tandis que M. Henri Michel, le nouveau sénateur des Basses-Alpes, fait savoir par la voie du *Petit Provençal* qu'il est content de son sort et qu'il se dévouera tout entier au département, son concurrent malheureux, le général Mac-Adaras, n'est pas content du tout. Il ne s'en cache pas d'ailleurs ; il étale son mécontentement tout au long dans les colonnes de l'*Eclaireur de Nice* que nous recevons et auquel nous empruntons quelques extraits.

Le général dit et prétend que s'il n'est pas élu, il ne le doit qu'à la pression officielle qui s'est exercée contre lui du haut en bas de l'échelle hiérarchique en partant du préfet jusqu'à l'humble maire du hameau.

Voici ce qu'il dit sous le titre :

Une Election Sénatoriale de Bas-Empire en 1910

La candidature officielle n'est pas morte, Pratiquée sous l'Empire et au 16 mai, flétrie en termes véhéments par tous ceux qui gardaient la passion sincère de la liberté, dénoncée par les plus grands chefs du parti républicain, condamnée publiquement par un grand nombre de ministres — surtout par ceux qui la pratiquaient de la manière la plus effrontée — la candidature officielle est une morte qui renaît sans cesse de ses cendres.

A l'heure actuelle, elle sévit avec plus d'intensité que jamais et elle est d'autant plus dangereuse qu'on déclare, « urbi et orbi », qu'elle est définitivement enterrée.

L'élection sénatoriale qui vient d'avoir lieu dans les Basses-Alpes en fournit une preuve manifeste.

Neuf candidats étaient en présence ; tous, sauf un, avaient des intérêts ou des attaches dans le département. Au cours de la campagne, tous les journaux, la plupart des candidats eux-mêmes, et tous ceux se trouvant en situation d'exercer quelque influence sur le corps électoral, s'accordaient à dire que les Basses Alpes devaient être représentées par un « candidat local ». Certains voulaient même que ce candidat présentât un « degré de localité » suffisant qu'il fût Bas-Alpin de famille, de naissance, de domicile, de cœur, d'âme, etc.

Or, il advint que ce fut précisément le seul candidat n'ayant aucune attache dans les Basses-Alpes qui, dès le second tour de scrutin, passa à une majorité écrasante, battant le président même du Conseil général, lequel était cependant en tête au premier tour.

Nous avons vu des délégués sénatoriaux, voire même des électeurs de droit, conseillers généraux ou conseillers d'arrondissement qui, la veille encore du scrutin, nous promettaient leur voie et leur concours, s'empresser le lendemain d'accepter le mot d'ordre qui se transmettait de groupe en groupe dans les rues, en faveur du candidat favori.

Députés du département, sous-préfets, hauts fonctionnaires, conseillers généraux inféodés à la Préfecture, tous circulaient, s'empressaient, sollicitaient les uns, menaçaient les autres, et pendant que beaucoup désignaient un certain candidat comme candidat officiel, la pression s'exerçait très adroitement au bénéfice d'un autre, qui triompha sans coup férir.

Certains maires furent terrorisés par la menace de ne pas voir accorder une subvention demandée par leur commune ; d'autres furent gagnés par la promesse de places ou de faveurs.

Nous avons, certes, trop vécu et trop fait de politique pour nous étonner encore de ces opérations électorales sophistiquées.

D'autre part, faire venir, un jour donné, tous les délégués au chef-lieu du département pour émettre leur vote, est les amener pieds et poings liés devant la gueule du loup, et le loup, dans la circonstance, c'est la Préfecture.

Un vote émis dans ces conditions ne peut être qu'un vote hâtif et, partant, insuffisamment réfléchi, quand il n'est pas tout simplement un vote émis sous la pression.

Et quand le résultat est acquis, on entend la plupart des délégués sénatoriaux dire de l'élu, avec une sceptique philosophie : ce n'était peut-être pas le meilleur, mais en tout cas, ç'a été terminé vivement.

Ce désir d'aboutir rapidement et de rentrer, non moins rapidement chez soi est, d'ailleurs très habilement exploité par les chefs de file de l'Administration préfectorale.

.....

Mais comment veut-il qu'on le prenne au sérieux ce brave M. Mac-Adaras. A peine est-il élu conseiller général du canton de Volonne, voilà que déjà, par la lettre ci-dessous, il s'excuse de ne pouvoir assister aux séances du Conseil général sous prétexte d'un grand voyage. Mais alors, est-ce à titre purement honorifique qu'il a sollicité les suffrages des électeurs dans le canton de Volonne. On

© VILLE DE SISTERON

serait presque tenté de le croire...

Voici cette lettre :

VILLA DAMAYANTI, NICE. « 11 septembre 1910.

» Mon cher Collègue,

» Appelé à Paris par une affaire urgente et très importante, qui nécessitera peut-être même un voyage à l'étranger, je ne pense pas pouvoir assister à la réunion du Conseil général des Basses Alpes, lundi prochain, 12 courant.

» J'ai tenu à vous en aviser sans retard, car vous avez je crois, en mon absence, le privilège peu enviable d'être le doyen d'âge de l'assemblée départementale.

» Je vous serais donc très obligé de bien vouloir, à l'ouverture de la séance, présenter mes excuses à nos collègues et les prier de bien vouloir agréer l'expression de mes plus vifs regrets.

»Vous me feriez, en outre, grand plaisir en faisant part au conseil de mon désir de faire partie de la deuxième commission, dite « *des routes* », et de la commission des services des transports par automobiles.

» Avec tous mes remerciements, veuillez agréer mon cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» MAC ADARAS. »

Aussi, son absence, soulève-t-elle le dialogue que voici, qui s'échange en pleine séance entre quelques conseillers :

M. Magnier, *président*. doyen-d'âge. L'absence de M. Mac-Adaras nous privera d'une de ces fines allocutions dont il a le secret et auxquelles il sait donner un accent particulier qui en augmente la saveur. (*Mumures approbateurs*).

M. Pélissier. A la troisième commission on est toujours absent. Si, par surcroît, nous n'avons comme adjuvant que M. Mac-Adaras... (*Rires*).

M. Malon. Il a été entendu que je remplacerais M. Hubbard.

M. Pélissier. Nous ne sommes plus que vingt-neuf, puisque le docteur Aubert est démissionnaire. Je propose de laisser neuf membres seulement à la troisième commission, étant entendu que le successseur de M. le docteur Aubert viendra la compléter.

En ce qui concerne M. Mac-Adaras. comme il ne fera rien nulle part, on peut le mettre partout... (*Rires*). Il est resté six ans conseiller général ; il n'est jamais venu...

LES TESTAMENTS BIZARRES

Un journal de Londres consacre un article aux testaments bizarres, parmi lesquels il cite celui d'un certain Harvey Scott, mort il y a peu, âgé de quatre vingt dix ans.

Pour empêcher ses héritiers, qu'il détestait cordialement, de s'emparer de son patrimoine, il disposa que toutes les sommes déposées par lui dans une Banque de Londres seraient converties en bank-notes et brûlées publiquement le premier anniversaire de sa mort. Cependant l'exécuteur désigné par lui obtint du tribunal d'être relevé de pareille obligation, les parents du mort menaçant de le poursuivre comme incendiaire,

Plus spirituelle fut Marie Merchant, qui laissa, par testament, à son docteur une belle boîte cachetée contenant toutes les pilules et tous les médicaments prescrit par lui pendant les dernières vingt années.

Mais le plus étrange et le plus sinistre testament est celui de l'officier autrichien Pap, pendu, il y a longtemps pour avoir assassiné son frère. Pap ordonna que son cadavre, suspendu à la potence, fût photographié, et le portrait expédié à son père, pasteur protestant qu'il accusait de l'avoir poussé au mal en le traitant avec une sévérité excessive.

CONTES DU "SISTERON-JOURNAL"

Le pére Blaise

Le père Blaise, le vieux vigneron était bien malade dans la grande salle au plafond bas et aux rideaux rouges ; à travers la fenêtre il revoyait ses vignes jaunissantes au vent d'automne et le soleil achevant de mourrir comme lui...

Ah ! comme les vendauges avaient été tristes cette année, on avait pas pas chanté, par respect pour le père qui s'éteignait là, comme une lampe sans huile.

Les autres années c'est lui qui présidait les travaux des vendanges, et l'on lisait dans ces petits yeux clignotants, beaucoup de contentement : — Ah ! le bon vin que nous aurons cette année, mes fieux, disait-il de sa voix tremblotante, mais gaie, et il apercevait les grappes mures et juteuses dans les «cornues» où les abeilles bourdonnantes voletaient ; il regardait là-haut dans les vignes encore vertes les femmes aux cotillons bariolés remplir leurs paniers à chaque souche ; et tout cela lui faisait plaisir au père Blaise ! bien plaisir !

Et lorsqu'on décuvait, qu'elle fête mes aïeux, qu'elle fête ! c'était pire que pour la Noël. A la ferme, ce jour là, la mère Blaise, la bonne vieille, faisait des crêpes ; tout le monde "tastait" le vin et même on le "tastait" outre mesure, et le soir les garçons émoustillés embrassaient bruyamment les belles filles aux joues roses. On chantait, on dansait et c'était le vin du père Blaise que l'on chantait : ce bon jus de la treille que le soleil de provence a coloré, et lorsque la fête était finie, le vieux disait en buvant encore un peu de son «picolo» : Ah ! mes enfants, c'est de la gaîté pour toute l'année que vous buvez. »

Et lui, Blaise, dans son lit aux draps rudes il se rappelle tout cela, aujourd'hui, car c'est le jour où l'on décuve et il n'y est pas ; alors son sang de paysan, le peu de sang qui lui reste lui monte au cœur, il pleure, il pleure de ne pouvoir aussi "taster" son vin cette année, si bon.

Cependant il appelle son fils ainé et dit : « Mon gas, je veux au moins boire encore un coup de ma vie de notre vin nouveau. Ce qui fut fait.

Le soir tout le monde fut réuni autour du lit, on apporta une cruche du vin doré ; les yeux du vieillard pétillaient de joie, il se mit à boire de ses lèvres tremblotantes un verre, puis deux, et puis encore jusqu'à ce qu'il en pût. Oh ! comme il rayonnait de joie dans son lit d'agonie le pauvre vigneron et il disait : « Je m'en va, mes gas, je m'en va dans l'autre monde avec un bon goût de notre vin de la côte, je suis content qu'il ne soit pas vert cette année »; il clignat des yeux et mourût avec un sourire de contentement sur ses lèvres ridées.

M. M.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 9 heures, sous la présidence de M. Gasquet, maire. Seize conseillers assistent à la séance. M. Besaudun est élu secrétaire.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance est donnée, ce procés-verbal est adopté sans observation. M. le maire soumet au Conseil une demande présentée par les boulangers de la ville et tendant à porter le prix du pain a 40 cent. le kilo. Après un échange d'observations le Conseil décide que le prix du pain sera fixé à 37 centimes le kilo à partir du 20 septembre courant. Le Conseil, sur les explications du maire, accepte les décisions prises par la Commission d'assistance et relatives à différentes demandes de pensions (loi du 14 juillet 1905).

M. le maire soumet à l'assemblée un mémoire au Conseil de Préfecture, présenté par M. A. Brunet, contribuable, qui sollicite l'autorisation de se substituer à la commune pour actionner en justice le Syndicat du canal de Sisteron pour obtenir de celui ci le volume d'eau règlementaire dû pour les besoins de la ville. Le Conseil donne un avis favorable. Le Conseil nomme ensuite MM. Brunet et Martin syndics du canal de Sisteron. La séance est levée à 11 heures.

* * *

Par suite du départ de M. Giraud de la Mairie, la place de secrétaire devient donc vacante, et nous sommes persuadés qu'à l'heure actuelle les demandes d'emploi doivent affluer à la mairie. S'il nous est permis de faire une observation nous nous ferons l'écho de la population en demandant à M. le Maire, de faire un bon choix parmi les postulants afin que ceux qui ont à faire la maison commune trouvent chez le secrétaire un employé ayant toutes les qualités requises pour remplir ses fonctions à la satisfaction de tous.

La garnison. — La question de la garnison que l'on délaisse un peu pour parler d'autre chose est cependant toujours d'actualité surtout par ces temps de renvoi et d'appel de soldats.

C'est ainsi, qu'alors que les jeunes soldats rentrent le 3 et le 4 octobre, ceux qui doivent venir tenir garnison à Sisteron viendront le 28 ou le 29 septembre. Mais avant leur arrivée, les travaux de maçonnerie seront minutieusement inspectés par le général du génie Derveaux qui doit venir aujourd'hui samedi. Après lui, le coup d'œil du maître, qui embrassera dans l'ensemble l'état de propreté des appartements, cuisines et autres locaux, et aussi l'installation du matériel, sera donné par le général Marabail, commandant la subdivision territoriale à Digne qui arrivera dans quelques jours.

Jeudi, déjà un officier s'est rendu à la citadelle et a constaté de visu que toutes les observations prescrites par le génie étaient ponctuellement suivies par l'entrepreneur Andine, chargé de la maçonnerie. Cet officier a été satisfait de l'avancement des travaux et n'a pas caché sa satisfaction.

Foire. — Lundi 26 courant se tiendra à Sisteron une foire qui se classe encore parmi les bonnes avant la venue de l'hiver.

Cour d'assises des Basses-Alpes. — Voici le rôle des affaires pour la prochaine session des assises.

Lundi 26 septembre. — Trois faux et usage de faux, ministère public, M. Blanc du Collet, procureur de la République ; défenseur, Me Joseph Tartanson.

Mardi 26 et mercredi 27 septembre Perino et B... vols et recel, ministère public, M. Christophe, substitut du procureur de la République : défenseurs MMes Bouquier et Pourquery de Boisserin.

Jeudi, 28 septembre. — Richaud, meurtre, ministère public, Me Christophe, substitut du procureur de la République : défenseur Me Tartanson

Comice Agricole. — Le Comice agricole de l'arrondissement de Sisteron aura lieu dans notre ville le 15 octobre prochain. Des affiches feront connaitre le programme du Comice aux posants.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Nos bleus. — Voici ci-dessous la liste des affectations de nos jeunes soldats sisteronnais de la classe 1889.

Turcan Elie, 19e d'artillerie à Nice ; Roche Henri, 23e bataillon de chasseurs à Grasse ; Petit Albert, 112e d'infanterie ; Reynaud Fernand, 112e Conis Paul, 112e d'infanterie à Antibes ; Justet Louis, 11e d'artillerie à pied à Briançon ; Ravoux Justin, 23me bataillon de chasseurs à Grasse ; Garcin Léopold, 3me d'infanterie à Nice ; Jourdan Emile, à la section des commis et ouvriers à Marseille ; Perrymond Albert, secrétaire d'Etat-major au 7me génie à Avignon ; Monnet Gaston au 7me génie, Avignon.

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 sept. 1910

NAISSANCES

Vignet Weber-Adelin-Ferdinand.

Conedera Célestine.

MARIAGES

DÉCÈS

Néant.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

Stations Thermales

desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains. — Châtelguyon (Riom). — Evian-les-Bains. — Genève. — Menthon (Lac d'Annecy). — Uriage (Grenoble) Royat. — Thonon-les-Bains. — Vichy, etc...

Billets d'aller et retour (dits d'arriére saison) pour familles, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er Septembre au 15 Octobre, aux familles composées d'au moins deux personnes voyageant ensemble.

Prix : La première personne paie le Tarif général ; la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0 ; la troisième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

ARRETS FACULTATIFS.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nombreuses attestations

Des milliers de malades reconnaissants déclarent que la Poudre Louis Legras est le spécifique par excellence de toutes les maladies des bronches et des poumons. La Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute recompense a l'exposition Universelle de 1900, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieille bronchite et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

Sans rivales ! Férussac (Hte-L), 30 mars 09. Rien ne m'a fait autant de bien que les Pilules Suisses, remède idéal contre la constipation. Mme MARTIN (Sig. leg.)

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

LA PRÉVOYANCE MOBILIÈRE

Société Mutuelle d'Epargne et de Prévoyance

5, rue de Chantilly, à Paris.

La Direction a l'honneur d'informer les nombreux lecteurs de ce journal, qu'elle n'a absolument rien de commun avec les entreprises de Loteries en Participation pour lesquelles, sur les requisitions du Parquet de la Seine, une instruction Judiciaire a été ouverte.

En conséquence, la PREVOYANCE MOBILIÈRE invite tous ceux qui liront ces lignes à lui demander tous les renseignements complémentaires qui seraient de nature à les intéresser, la brièveté un peu forcée de ses annonces pouvant éveiller leur curiosité. **(Voir aux Annonces)**

A CÉDER DE SUITE

MAGASIN DE LIBRAIRIE

bien achalandé, situé au centre de la ville. S'adresser à M. VOLLAIRE 28, rue Droite, Sisteron.

Les Vrais buveurs de Vichy exigent

VICHY-GÉNÉREUSE

© VILLE DE SISTERON

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

LA VIE HEUREUSE

Ce fut une merveilleuse soirée d'art et d'élégance que la représentation de l'admirable drame du grand poète Maeterlinck, *Pelléas et Mélisande* à l'abbaye de Saint Wandrille. Mais il ne fut donné d'y assister, on le sait, qu'à de très rares privilégiés, vingt cinq personnes seulement, appartenant à la plus haute société. et qui payèrent leur place deux cents francs pour les pauvres. Aussi verra t-on avec un extrême intérêts les artistiques photographies dont la **Vie Heureuse** s'est assuré la publication dans son numéro de septembre, et qui reproduisent les scènes les plus pittoresques du drame. Et l'on y trouvera encore un dessin du maître Cancaret, si admiré au Salon dernier, montrant *Sarah Bernhardt au berceau de son arrière petite fille.* Car, qui s'en douterait, voici Sarah Bernhardt bisaïeule ; des photographies et des anecdotes sur les *Princes en voyage,* sur les *Fêtes de Cettigne,* sur la *Baronne René Reille ;* une *conversation de S. A. R. la Duchesse de Vendôme* à propos du Duc d'Alençon, une émouvante nouvelle de Gaston Chérau, et tout ce qu'il faut retenir, enfin, de l'actualité mondaine, sociale, politique, littéraire, artistique, sportive.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. -- *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr, 50 ; le numéro, 30 centimes.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Les personnes atteintes de hernies ne doivent pas se laisser abuser par certains et surtout soi disant spécialistes dont la science est douteuse parce qu'ils n'ont rien inventé, ils ne peuvent présenter au public qu'un système d'appareils démodés et hors d'usage.

La hernie mal maintenue grossit et expose le malade aux pires dangers d'un étranglement. Il est du reste établi que l'existence du hernieux est d'un tiers moins longue que celle d'un sujet non hernieux.

Malades ! ! !

Si vous portez un bandage qui vous fait souffrir ou qui laisse échapper votre hernie, remplacez le sans retard car votre vie est menacée.

Malades écoutez et réfléchissez

Le seul appareil vraiment sérieux est celui inventé par le spécialiste M. GLASER de Paris. Cet appareil reconnu par les hautes sommités comme étant le meilleur, le seul qui maintienne les hernies radicalement. Les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre lui ont été décernées. C'est ce qu'aucun autre n'a pu obtenir.

L'appareil de notre honorable praticien n'est pas de récente invention, non, il a fait ses preuves, il a soulagé des centaines de milles hernieux. Cet appareil dont la pression se règle à la vonlonté du malade est à la fois le plus léger et le plus souple, il peut se porter nuit et jour sans laisser échapper la hernie, il permet les travaux les plus pénibles et fait disparaître la hernie à tout jamais ; aussi le malade ne saurait il mieux placer sa confiance qu'en l'appareil de M. GLASER il donne la vigueur aux trvavailleurs, écarte tout danger d'étranglement et par conséquent augmente les chances de longévité.

Malades ! N'oubliez pas que votre hernie mal maintenue menace votre existence. Vous êtes à la veille d'un étranglement mortel Dans l'intérêt des deux sexes atteints de hernies, la science a proclamé l'appareil GLASER comme étant le seul à adopter.

En s'adressant à *l'honorable* M. GLASER les malades peuvent compter sur sa loyauté et sur son entier devouemnnt.

L'application sera faite à :

Sisteron, *le 26 septembre, Hôtel des Acacias*
Digne, *samedi 1r octobre, Hôtel Boyer-Mistre*
Manosque, *le 2 octobre, Hôtel Pascal jusqu'à 1 heure.*

Le traité de la heruie clairement expliqué sera envoyé gratuitement sur demande à M. GLASER, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (Seine).

UN BON REMÊDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations l'enrouement, la fatigue pour la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des *tablettes du Dr Vatel.* - Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr 30 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions 14 à Paris.

LECTURES POUR TOUS

Les idées et la vie intime du nouveau souverain de Belgique, S. M. Albert Ier, que Paris fêtait récemment, voilà ce que nous révèle la curieuse interview du roi, publiée ce moisci par les **Lectures pour Tous.**

Des évènements artistiques aux grandes solennités sportives, il n'est pas une manifestation de la vie contemporaine que l'attrayante revue ne commente et ne fasse vivre en ses articles illutrés de saisissantes illustrations. Lisez le sommaire complet du numéro de **Septembre** et vous verrez qu'il passe en revue toutes les grandes actualités auxquelles s'intéresse le lecteur soucieux d'être renseigné:

S. M. Albert Ier, roi des Belges. — Sous l'aile blanche des grands yachts. — Édouard Detaille, peintre de la gaerre moderne, par Louis Gillet. — *Le petit jeu des villégiatures* par Adrien Vély. — *Nous avons tous fait le tour du monde.* — *Dernière bataille,* pièce en un acte, par Ch. le Goffic et Jean Tribaldy. — *Un asile de paix dans une ère de violence.* — *Le culte de Wagner à Bayreuth.* — *La rançon de Miss Stone,* roman par Franciscque Parn (deuxième partie). — *Table des matières et des gravures.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

A Louer de suite

Jolie Villa et grand jardin arrosable

à Sisteron, quartier de la GARE

9 pièces, avec serre

S'adresser à Me TURCAN, notaire à Sisteron.

RUCHES à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

HUILE D'OLIVE garantie pure

Vierge fruitée.....	1 80	le litre
Surfine extra.....	1.70	»
Fine 1re qualité...	1.60	»

Rendue franco. Représentants sont demandés

Jean Montagnier, propriétaire fabricant

MANOSQUE

A louer présentement

VASTE LOCAL

S'adresser à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une roue hydraulique de 4 m. 50 de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang. — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

Bulletin Financier

L'ensemble du marché est calme et ferme.

Le 3 0/0 français s'inscrit 97.25.

Sociétés de crédit irrégulières ; Banque de Paris 1837 ; Comptoir d'escompte 840 ; Sociéité Générale 737 ; Banque Franco Américaine 525.

Actions des Chemins de fer espagnols en progrès.

Groupe crupifère raffermi. Rio 1680.

Mines d'or mexicaines calmes : Pedrazzini 130.50 ; Mercédès 52.

C'est à partir de samedi 24 septembre que seront reçues les demandes de souscriptions à l'emprunt 5 o/o or 1910 du gouvernement de l'Etat de Céara dont l'émission a lieu par les soins de MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers à Paris.

L'action Energie Industrielle vaut 112 : l'obligation 4 3.

On nous informe que d'impottantes négociations viennent d'avoir lieu à Lyon sur l'action Crédit Foncier Américain qui s'est échangée à 550 ; l'obligation vaut 475.

NOVEL.

42, rue Notre Dame des Victoires, Paris.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver **2.500 ŒUFS** *par an pour 10 poules*

Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉGONY (Aisne)

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par

LA VIE À LA CAMPAGNE

Dans son Merveilleux Numéro Spécial

LA CHASSE = EN = 1910

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —

En vente partout et chez Hachette et Cie

SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

70 ANNÉES DE SUCCÈS

L'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

stimule l'estomac, guérit les indigestions, dissipe les nausées.

L'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

conserve les dents, assainit la bouche, préserve des épidémies.

Son usage est très économique. Il s'emploie à faible dose (dix à vingt gouttes).

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES
FERRÉS CUIRASSE ARMÉE
CUIRASSE CANNELÉE
ENVELOPPES VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN
CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

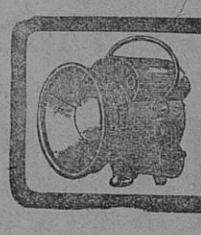

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaine.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

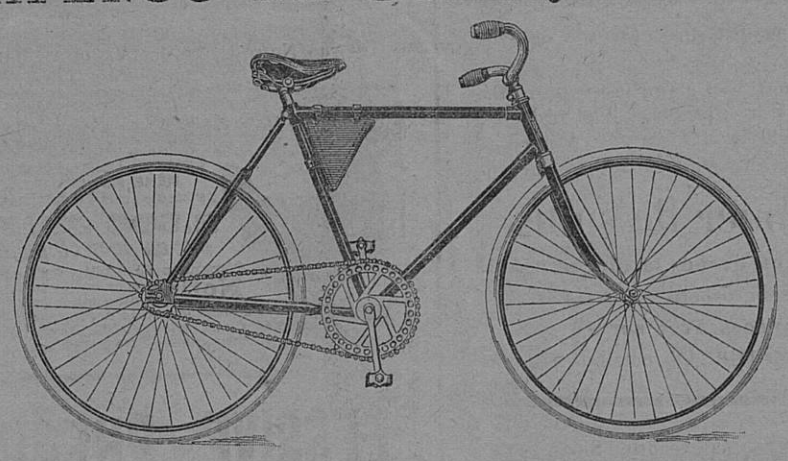

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
15, 22, 25 Septembre

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à gagner — à encaisser

DANS le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr un **capital absolument garanti** qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la **grande aisance** et pour quelques-uns plus favorisés **à la richesse**.

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution opiniâtre.

Voilà où il vous faut écouter **un bon conseil** et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà **la Prévoyance Mobilière**, elle est la forme définitive, le dernier et par à le plus récent exemple, de la mutualité financière telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 2 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de **nombreuses chances de lot, une sécurité sans bornes**, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement **la clé du bonheur parfait**, nous avons nommé **La Prévoyance**.

5 GROS LOTS de UN MILLION

15	—	600.000	Francs.
20	—	500.000	—
20	—	300.000	—
15	—	250.000	—
50	—	200.000	—
70	—	150.000	—
430	—	100.000	—

10 Lots de		75.000	Francs	1500 Lots de		5.000	Francs
195	—	50.000	—	195	—	3.000	—
45	—	30.000	—	60	—	2.500	—
230	—	25.000	—	865	—	2.000	—
60	—	20.000	—	65	—	1.500	—
815	—	10.000	—	180	—	1.250	—
90	—	6.000	—	21.855	—	1.000	—

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement*.

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, ***La Prévoyance Mobilière*** est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite **Cent numéros de Titres** qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou 138 tirages annuels ou 690 tirages en 5 ans.

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les **29 récepisses de dépôts de Titres**, émanant de la **Banque de France**, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, ***La Prévoyance Mobilière*** **écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.**

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contre remboursement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez **M. CHAUVIN Louis**, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez **MM. TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le géran[illegible],

Vu pour la légalisation de la signature ci contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON